

**La médiation :
Déconstruire les croyances,
Reconstruire le process ?
Le jeudi 18 novembre 2021**

9h30 :

Café d'accueil

9h45 :

Ouverture de la journée par Mme la Première présidente

Première partie : Identifier les croyances limitantes sur la médiation pour en lever les obstacles

10 heures :

Présentation de la matinée : (Mme LORPHELIN) (5')

10 heures 05 :

Le rôle des acteurs de la médiation judiciaire : regards croisés (10'30)

10 heures 20 :

Catalogue des idées reçues (10')

10 heures 30 :

Table ronde : Quels biais dans la perception par les acteurs de la médiation judiciaire des rôles des co-acteurs de la médiation ? (30')

Interventions croisées d'un médiateur, d'un avocat, et d'un magistrat sous la direction d'un modérateur, Mme Catherine EMMANUEL (présidente du CEMA), qui posera des questions ouvertes.

11 heures :

Temps d'échanges avec la salle (30') - un café sera servi pour ceux qui le souhaitent

11 heures 30 :

Synthèse de la matinée par M. Stephen BENSIMON (directeur de l'IFOMENE) : Quels sont les croyances qui font obstacle à l'utilisation efficiente de l'outil que constitue la médiation ? Quelles solutions pour lever les obstacles (20 à 30')

13h30 :

Café d'accueil

Deuxième partie : la médiation doit-elle rester le process d'un médiateur ou peut-elle devenir le process d'un médiateur « augmenté » voire un process abandonné à l'IA ?

13 heures 45 :

Présentation de l'après-midi : (M. BACONNIER)

13 heures 50 :

Interview de madame Gabrielle PLANES, présidente honoraire de l'ANM

13 heures 55 :

Diffusion d'une vidéo sur la médiation en ligne

14 heures :

Table ronde : état des lieux des médiations « nouvelle génération » : la médiation en ligne, médiation « augmentée » par l'IA, médiation par l'IA ? (30')

Interventions croisées de Gabrielle PLANES, présidente d'honneur de l'ANM, Maître Danièle PRIEUR, avocate-médiatrice fondatrice d'une plateforme de médiation en ligne, Maître Jean-Edouard ROBIOU DU PONT, avocat-médiateur et concepteur de la médiation « one shot » (médiation « augmentée »), une médiatrice (Maître Christine ANTONI, CIMO) sous la direction d'un modérateur (Philippe MANDON, médiateur)

Temps d'échanges avec la salle (15')

14 heures 45 :

Table ronde : la médiation judiciaire en ligne : un risque ou une opportunité ? (30')

Interventions croisées de Mme Ségolène PASQUIER (magistrat du SADJAV), de Maître Valérie BULARD (MEDIATION PICARDIE), de M. Stephen BENSIMON (directeur de l'IFOMENE) et de Mme Valérie LASSERRE, professeure de droit à l'université du Mans et directrice DU médiation sous la direction d'un modérateur (Philippe MANDON, médiateur).

Temps d'échanges avec la salle (15') un café sera servi pour ceux qui le souhaitent

15 heures 30 :

Synthèse de l'après-midi Mme Natalie FRICERO, professeure de droit à l'université du NICE (20')

15 heures 50 :

Clôture du colloque par Mme la Première présidente.